

**Demandes de dérogations mineures et d'usage conditionnel**

Les membres du Conseil statueront sur les demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel lors de la session ordinaire du Conseil de la municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 3 septembre 2024 à 19h00, au 1277, chemin Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-Supérieur, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024



Luc Lafontaine

Directeur général & greffier-trésorier par intérim

**DÉROGATION MINEURE**

Immeuble visé	Nature et effets de la demande


**USAGE CONDITIONNEL**

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
26 chemin des Pruches Lot : 4 755 752 Matricule : 3118-96-8722	Autoriser l'usage de location court séjour de grande envergure dans la résidence

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Luc Lafontaine, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, ainsi qu'à l'adresse du site concerné conformément à la Loi, le 16<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024.



Luc Lafontaine

Directeur général & greffier-trésorier par intérim